

FLASH CFTC CE n° 27 : Septembre 2016

Retrouvez tous les mois sur notre blog www.cftcaev.com ce compte rendu FLASH CFTC CE.

Restez INFORMES, inscrivez vous à la NEWSLETTER sur le site CFTC

Jocelyne Vignon, Déléguée Syndicale

- **Information sur les changements d'organisations du Groupe :**



La Direction a officiellement informé l'instance de la nomination de **Mr Chérèque au poste de Président**, reportant directement au nouveau PDG, Mr Doug Anderson. Suite à sa nomination, Mr Chérèque a présenté son organisation sans changement majeur sauf le départ de Mme Christine Ourmières-Widener. En conséquence, la ligne des comptes Globaux rejoint l'organisation commerciale et reportera aux Pays et Régions. La ligne Consulting reportera directement à Mr Chérèque.

- **Entretiens Professionnels : présentation du « nouveau format » et module de formation**



La Direction avait présenté en Mai 2015 (cf Flash CE n° 14) l'organisation retenue pour réaliser ces entretiens rendus obligatoires depuis Mars 2014 dans le cadre de la réforme de la Formation Professionnelle. Rappelons que **chaque salarié doit bénéficier tous les 2 ans d'un entretien distinct de l'évaluation de performance**, visant à **permettre au collaborateur de faire le point sur ses perspectives d'évolution professionnelle et d'envisager le plan de développement pour y parvenir**. Pour des raisons principalement de coûts, la Direction revient aujourd'hui sur le choix d'externaliser cet entretien au

Cabinet Morgan Philips pour en **confier la responsabilité aux managers**. Pour ce faire, la Direction prévoit une formation d'une journée, dispensée en interne par un responsable RH, à tous les managers. **Les élus CFTC ont contesté cette organisation sur plusieurs points : la charge de travail des managers**, notamment les Team Leaders au GSD, est incompatible avec cette nouvelle mission ; **la distinction entre l'entretien de performance et professionnel sera difficile à maintenir** tant pour le leader que pour le collaborateur ; un collaborateur peut avoir **des difficultés à s'exprimer sur un projet professionnel ou sur ses compétences** si ses relations avec son manager ne sont pas « au beau fixe ». A la question posée par un **élu CFTC** de la possibilité pour un salarié de refuser cet entretien avec son manager, la Direction a confirmé que **le collaborateur a obligation de répondre à la convocation**, mais peut refuser de s'y exprimer. GBT aura alors rempli son obligation légale de proposer cet entretien. Rappelons ici qu'en cas de défaut, l'entreprise serait passible d'une pénalité à verser au compte CPF du salarié. **Pour la CFTC, cette nouvelle organisation répond donc uniquement à l'objectif « cocher la case » Entretien Professionnel**, éventuellement identifier les collaborateurs qui auraient un projet professionnel et donc pourraient envisager de « poursuivre d'autres opportunités ». Les guides de formation présentés à l'instance doivent être finalisés et communiqués ultérieurement, les formations sont prévues en Novembre.

Pour rappel, les élus CFTC à la commission Formation sont : Marie Thiveaud (Présidente) Laurent Vicente, et Jocelyne Vignon. N'hésitez pas à les contacter pour toute question

- **Incentive GSD : Bilan 1^{er} semestre TL**



La suite du bilan des Incentives pour le 1^{er} semestre est présenté, concernant plus spécifiquement les taux d'atteinte des managers. **La Direction a confirmé que le programme est confirmé et maintenu pour le 4^{ème} trimestre, aux mêmes conditions et principes que celles des premiers trimestres**. Un bilan complet du 3^{ème} trimestre sera présenté au CE en Novembre.

Les **élus CFTC** ont demandé que le bilan soit **détaillé au niveau « équipes »** comme il l'était les années précédentes, ce que la Direction a refusé.

- **Information Consultations sur le projet Globex**
- **Présentation du Responsable « Compliance » et référent CNIL**



Suite aux dernières formations « mission : Compliance » le responsable de la conformité pour la France est venu exposer aux élus son rôle et ses missions. **Il est à l'écoute de tous les collaborateurs pour les assister et ou répondre à toute question en lien avec la « compliance » au sens large. Il assure également le rôle de référent pour GBT auprès de la Commission Informatique et Libertés, garant du respect des obligations liées.**

Le projet Globex a ensuite été présenté : le groupe GBT est tenu de respecter les réglementations, notamment américaines, qui dès lors s'appliquent à l'ensemble des entités du groupe partout dans le monde. Il s'agit d'assister les autorités dans la lutte contre les activités criminelles et la protection des citoyens. **GBT va donc confier à une société spécialisée la vérification des noms de ses salariés sur les listes publiques gouvernementales, dans le respect des droits individuels.** Tous les salariés vont donc être informés de cette action, des données personnelles qui seront communiquées au prestataire et dans quel cadre. **Les élus CFTC ont demandé confirmation que cette procédure est bien conforme aux réglementations françaises et européennes, et que notamment des informations sensibles (casier judiciaire, informations bancaires, par exemple) ne pourraient en aucun cas être consultées.** La Direction a assuré les élus qu'aucune information relevant d'un fichier protégé par la loi française comme ceux de la Banque de France ou du Ministère de l'Intérieur n'entraîne dans le cadre de ce contrôle.

Elus présents au vote : 9 (dont 5 CFTC)

Favorables : - Abstentions : 8 Défavorables : 1

- **Approbation des Comptes Sociaux GBT 2015**



Comme l'an dernier, GBT a demandé et obtenu du Tribunal de Commerce le report au 30 septembre l'approbation de ses comptes sociaux 2015. **Sur proposition de la commission économique, à l'étude des informations mises à disposition des élus conformément à la réglementation, le CE a transmis au président ses questions et observations quant aux résultats et comptes 2015 de GBT France.** GBT ayant changé de statuts, le Conseil d'Administration n'existe plus, pour autant **le Comité d'Entreprise conserve son rôle de suivi et de contrôle de l'activité économique de l'entreprise, et notamment ses effets sur l'emploi. Le Président ou ses représentants ont obligation de répondre aux questions des élus.**

En complément, le Comité d'Entreprise vote tous les ans une mission visant à aider les élus à analyser les résultats opérationnels et financiers de GBT France. Ce rapport sera présenté à l'Instance en Novembre.

Pour rappel, les élus CFTC à la commission Economique sont : Jocelyne Vignon (Présidente) et Christophe Fontaine. N'hésitez pas à les contacter pour toute question.

- **Suivi sur le déploiement de Netsuite**



La Direction avait pris l'engagement en Juin de tenir les élus informés sur le déploiement de la solution Netsuite qui impacte tous les services Finances, et qui a en partie abouti au licenciement d'une dizaine de collaborateurs en Avril. **Les élus CFTC ont demandé ce suivi à l'ordre du jour à la réunion d'Aout, puis de Septembre, se voyant opposer une fin de non recevoir par la Direction. Les élus CFTC persisteront comme ils l'ont toujours fait et regrettent que la Direction ne soit pas en mesure de répondre aux légitimes interrogations quant à la résolution des dysfonctionnements techniques ou des éventuels changements d'organisation du travail des collaborateurs Finances, la CHSCT s'occupant des surcharges de travail potentielles ou avérées découlant de ce projet.**

Points reportés :

Résultats de l'enquête "Culture IQ"

Points GSD : Hub Barcelone, externalisations,

Audit Procédures

**Prochain CE ordinaire :
26 & 27 Octobre 2016**